



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 février 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 Février 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 Mars 1998

**Mise à disposition de locaux du Conservatoire Municipal Auguste
TOLBECQUE dans le cadre de cours de musicothérapie**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Claire MINALI-BELLA donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

DELIBERATION D98079

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 1998

Développement Action Culturelle

**Mise à disposition de locaux du Conservatoire Municipal Auguste
TOLBECQUE dans le cadre de cours de musicothérapie**

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Centre Hospitalier de Niort assure des séances de musicothérapie destinées à un groupe d'enfants et d'adolescents de Psychiatrie Infanto-juvénile.

Dans le cadre de l'ouverture de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse aux activités extérieures, il souhaite utiliser une salle de cet établissement.

La Ville de Niort accepte de leur mettre à disposition une salle en contrepartie d'une redevance forfaitaire de location.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter cette mise à disposition de salle de cours ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

(M. Bernard BELLEC, Président du Centre Hospitalier, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)